

232

DECRET D/2021/_____/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

La Constitution ;

La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance D/93/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

Le Décret D/2018/116/PRG/SGG du 13 Juillet 2018, portant organisation de la Présidence de la République ;

Le Décret D/2018/022/PRG/SGG du 11 Février 2018, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné à Monsieur Yves Henry ROBOTI pour sa connaissance des services rendus pour sa contribution de qualité au renforcement des Relations d'amitié et de Coopération entre nos pays.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République

Conakry, le

08 JUIL. 2021



Professeur Alpha CONDE